20e ANNÉE, N° 1038 PARAIT LE SAMEDI 3 DÉCEMBRE 1904

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées ont traité de gré à gré.

L'AFFAIRE DE CLUSES

Nous n'avons pas manqué, quand se produisit la déplorable affaire de Cluses, d'apprécier sévèrement le manque de sang-froid de ces jeunes fils du patron Crettiez qui, croyant leurs existences menacées, avaient tiré de nombreux coups de fusil sur la foule amassée sinon ameutée devant leur demeure, assaillie à coups de pierre. Nous avons dit que la provocation, qui était indiscutable, que les menaces dont ils étaient depuis longtemps l'objet ne constituaient pas cas de légitime défense, et que lors même que le péril eût été plus imminent, il eût mieux valu qu'ils cherchassent à fuir que de tirer dans le tas, au risque de n'atteindre que de pauvres badauds les moins coupables parmi les émeutiers.

Après le verdict de la cour d'assises d'Annecy qui vient de les condamner, l'un à une année, les trois autres à huit mois de prison, notre manière d'envisager leur acte n'a pas varié. Il ne nous déplaît pas qu'ils aient reçu une leçon, eux et ceux qui seraient tentés d'imiter leur manque de sang froid, leur irreflexion, leur absence de jugement quand il s'agit d'user d'un droit aussi grave que celui de légitime défense.

Ces explications données nous allons, en toute indépendance, essayer d'apprécier l'arrêt qui vient d'être rendu par le jury d'Annecy, ou plutôt par la cour d'assises.

Il y quelques semaines, la cour d'assises du Nord, siégeant à Douai, acquittait une douzaine d'accusés, de grévistes, qui avaient assailli la demeure d'un patron, avaient tout brisé, tout chambardé, et finalement mis le feu à l'immeuble, dont les murs seuls étaient restés debout. Il faut ajouter que les propriétaires n'avaient dû leur salut qu'à une prompte fuite par des chemins détournés.

De nombreux faits de cette nature, ayant les mêmes causes la même genèse, la grève, la lutte entre le capital et le travail, se produisent fréquemment sur divers points du territoire. Il en résulte des événements plus au moins graves, mais il s'y commet de véritables et criminelles atteintes à la liberté du travail, à la propriété. Des coups, parfois mortels, y sont reçus soit par les représentants de la force publique, de la loi, soit par des particuliers souvent inoffensifs Des magasins sont saccagés, pillés, incendiés, L'on voit l'émeute triompher, la circulation des rues interrompue, les services publics suspendues et juste au plus si les coupables arrêtés *flagrante delicto*, sont poursuivis et châtiés.

Les jurés du Nord ont acquitté les incendiaires de Neuvilly. Les jurés d'Annecy ont également acquitté les ouvriers de Cluses qui, eux aussi, incendièrent la demeure de leurs patrons, les fils Crettiez, La cour a jugé que la foule avait été provoquée par les coups de fusil des assiégés. D'autre part, elle avait admis qu'il y avait eu provocation à l'égard des fils Crettiez. Concilie qui pourra ce verdict, qui n'a rien de commun avec le jugement de Salomon,

L'on a qualifié de «fait social» ce drame de Cluses. De misérables rhéteurs sont aller chauffer à blanc les passions populaires, semer à pleines mains la haine des classes, et essayer, par intimidation, d'arracher à la justice un arrêt qui achèvera de jeter le trouble dans les esprits. *Fait social*? oui, peut-être, envisagé et interprété comme ils l'envisagent, comme ils l'interprètent ; mais fait social malheureux, plein de conséquences dangereuses.

Le rôle du gouverment, des pouvoirs publics est de travailler sans relâche à pacifier les esprits, à reconcilier les membres de la société, au milieu de laquelle les mystérieux hasards de la nature jettent des causes de discordes, de luttes.

Le devoir de ceux qui gouvernent serait de chercher à diminuer l'importance de ces luttes, à concilier les intérêts divergents, à établir la paix sociale en faisant appel à toutes les bonnes volontés, dans l'intérêt général ; et ce ne sera qu'à ces seules conditions, alors que l'accord entre le capital et les travailleurs existera, que les intérêts de chacun seront sauvegardés par leur bonne foi réciproque, il s'en suivra que le commerce y gagnera et la paix sociale également.

E. BERTHAULD.

Les Cartes Parlantes

On met en ce moment au point une invention qui verra le jour en janvier prochain, croit-on, et qui est appelée à révolutionner sérieusement nos façons de correspondre graphiquement — par cartes postales tout au moins.

L'insdustrie et la popularité des cartes postales ont pris la colossale extension que l'on sait depuis quelques années.

A l'heure actuelle, il y a en France cinq grands fabricants principaux de ces petits bouts de carton imagés. Ils possèdent ensemble cent vingt-cinq presses pouvant «sortir» en tout une million et demi de cartes en phototypie chaque jour, soit environ cinq cents millions par an.

Si l'on songe que de son coté, l'Allemagne en fabrique plus de 1 milliard, les Etats-Unis 750 millions, l'Angleterre 600 millions, le Japon 500 millions, l'Autriche 300 millions, etc., etc., on arrive à un total mondial de plus de 3 milliards et demi de cartes.

Mais combien dissemblables, sinon en apparence, du moins en réalité, seront les cartes postales qu'on nous annonce pour 1905, et donc la primeur vient d'être tout récemment donnée à une Société de savants présidée par M. Laisant, docteur ès sciences, professeur à l'Ecole polytechnique, avec un succès des plus significatifs.

Un petit appareil, une sorte phonographe miniature, à prix très réduit, servira à la fois d'enregistreur et de récepteur. Et — vous l'avez deviné — il suffira d'y introduire d'une façon spéciale le petit bout de carton illustré et de parler ou de chanter dans le cornet pour que ce minuscule carton plat aille jusqu'au bout du monde redire dans un appareil semblable la voix de l'absent, de l'ami, du parent...

Délai typique : On pourra écrire l'adresse pardessus les parties invisibles sans que le phénomène de la répétition en soit altéré, Cette répétition pourra même se faire nettement cinquuante fois et plus.

Ainsi reparleront sur les cartons conservés dans une simple petite boîte les enfants devenus des hommes ; et la voix même des morts aimés pourra surgir d'outre-tombe...

ÉCHOS & NOUVELLES

Concours des tambourins

La ville de Toulon prépare pour les fêtes de Pâques 1904 un grand concours international de musique. Une des parties les plus intéressantes du programme est celle qui se rapporte à un *Concours de Tambourins* que le Comité a eu l'idée très heureuse

---

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

N° 1

LA PROPOSITION de L'ONCLE LURET

PAR

VICTOR APER

Ceci est un conte du passé, au temps où l'on s'entrainait au lieu de s'entredéchirer. Le vieux Chanvreur le contait à la veillée en taillant le chanvre.

L'oncle Luret après vingt ans de bon mariage et d'accord comme on en voit plus guère se trouve bien embarrassé de ses cinquante ans, de sa vie et de son veuvage. Il allait à la dérive comme un hanneton. Un jour, il rencontra sur son chemin une gentille blonde mignonne svelte et fraîche comme l'églantine dont on lui avait donné le nom. Ses yeux bleus petits et vifs laissaient passer à travers les paupières mi-closes un regard velouté te malicieux ; quand ils s'ouvraient je ne sais quel éclat éclairait son joli visage et la rendait bien séduisante. Le mariage ne lui avait pas réussi et la pauvrette prodiguait sa fraîcheur et sa beauté.

L'oncle Luret la prit en amitié et, après l'avoir bien étudiée, il l'accosta un jour sous les saules et lui dit :

Assieds-toi, ma chère petite, et écoute-moi. Je ne suis pas un enjoleur et tu n'es pas femme à te laisser tromper. Tu es née jolie, gentille, mignonne. Tu as été choyée, dorlotée, gâtée et bien gâtée. Tu as poussé à ta guise et grandi adulée et caressée comme l'églantine par le vent, le soleil et la cétoine au corsage vert moiré d'or.

Un beau matin on t'enleva à ces tendresses, et ton petit cœur délicat ondoyé et meurtri saigna. Ta tête mutine et résolue prit les champs, et ton petit nez retroussé décrocha bien des amitiés d'une heure.

Tu as la tête sage et le corps fou. Tu t'es dit plus d'une fois en maniant l'aiguille, ou tournant ta coupeuse : A quoi m'a-t-on réduite ? Si une main amie s'ouvrait pour moi, je lui serais bien fidèle. Ce train de vie me dégoûte.

Cette main amie, je viens te l'offrir, ma mignonne. Attends, petite, écoute-moi jusqu'au bout.

Je n'ai ni goutte, ni rhumatisme, ni infirmité ; tu ne risques pas d'être garde-malade. Ah ! je ne suis plus jeune ! Mais de la jeunesse tu dois avoir assez. Tu te fatigues à chercher de l'affection. On t'aime, oui, mais pour l'amusette et non pour toi : et ta santé, ma mignonne, s'y épuise. Regarde tes paupières blêmes, tes oreilles nacrées. Elles devraient-être rouges comme le corail ; et, comme elles, tes joues sont à peine teintées de rose pâle. Ma pauvrette, il te faut le repos, la tranquilité, l'assurance du lendemain. C'est le lendemain assuré que je viens t'offrir avec moi, sous mon toit. Va, que de jeunes ont moins de jeunesse que moi dans le cœur et dans l'esprit.

C'est que vois-tu, petite, tu as comme la fourmi à la taille élégante et cambrée, laborieuse, active, adroite de tes doigts et surtout de ta tête, économe et ménageante, butinant partout, calculant sans cesse afin d'amasser pour les lointains hivers. Pas un de tes pas qui ne rapporte ; pas une parole perdue pour le profit ; pas une pensée qui ne soit tournée au gain. Que tu es jolie, à voir pimpante, alerte, l'œil gai, la lèvre riante, trotter d'un petit pied cambré et sémillant à travers ton ménage pour y mettre l'ordre et lui donner cette propreté où l'on se mire et qui réjouit.

Tandis que moi, livré à moi-même, je vais au dehors fuir la solitude qui me pèse, chercher les distractions et dépenser l'argent à pleines mains, comme un niais. J'ai la tête mauvaise, mais le cœur est bon. Je crie, je pars vite, mais je reviens vite et me repens aussitôt. J'aime à aimer ; j'aime aussi à être aimé.... un peu. Tu ris ! Laisse faire au temps ; avec la bonne volonté tout finit par venir. Je saurais bien aussi avec ma tête et ma plume gagner plus d'argent qu'on ne le croit. Mais il me faudrait une gouvernante qui me tint un logis bien engageant ; qui sut entretenir sur ma table un linge bien blanc, un petit vin de pressoir franc, léger et pur ; la soupe au lard flanquée de choix, le pot-au-feu avec son bouillon succulent, le bœuf roussi ou torréfié sur le gril et des pommes de terre cuites dans du vrai jus.

VICTOR APER.

(A Suivre)

© VILLE DE SISTERON

d'ajouter à la liste des réjouissances musicales et qui aura lieu le Lundi de Pâques. Il a fait preuve en celà d'une indépendance d'esprit et d'une largeur de vue qui sont bien à son honneur. Il a également marqué un respect des traditions artistiques méridionales qui est le fait des vrais amateurs du beau. D'ailleurs l'idée a eu dès le premier pour l'approbation de tous les gens de goût. Dans le travail un peu spécial que cause le rassemblement des nombreux tambourinaires du Midi le comité a accepté l'aide de *"l'Escolo felibrenco de la Targo"*. Nul doute qu'ainsi *"l'acampado"* projetée ne réussisse pleinement, nul ne doute que n'accourent trés nombreux de toutes les cités ensoleillées et des campagnes riantes de notre Provence les artistes joyeux du galoubet et du tambourin ; déjà plusieurs groupes ont promis leur venue.

Le Président du Comité d'organisation du Concours de Musique, M. E. Lions donnera gracieusement tous les renseignements. Nous dirons seulement que personne n'hésitera lorsqu'on saura qu'une somme minimum de 35.000 francs est affectée au paiement de primes de déplacement accordées à toutes les sociétés qui prendront part a cette Fête Musicale.

* * *

La variation de la température avec l'altitude

M. F.-A.-Forel a étudié la variation de la température avec l'altitude d'après les observations de Genève, St-Bernard et de Savatan-Dailly, forts de St-Maurice, Valais. Dans les mois d'hiver, d'importantes inversions thermiques altèrent la régularité du gradient thermique d'altitude. En ce qui concerne particulièremet les mois de printemps et d'été, la différence de température entre deux stations d'altitude différente dans la région alpine va en croissant de l'hiver à l'été, puis décroissant de l'été à l'hiver suivant, le maximun ayant lieu en juin. La diminution progressive du nombre et de l'importance des cas d'inversions thermiques suffit à expliquer l'allure du phénomène pendant la première de ces deux périodes ; mais l'explication inverse ne peut être invoquée pour la deuxième période, les inversions thermiques n'augmentant pas en juin, juillet et août M. Forel attribue la deuxième phase annuelle à l'effet du froid hivernal emmagasiné dans le sol à la haute montagne ; il y aurait là, dans les stations de montagne, une sorte de retard à l'arrivée de l'été analogue à celui déjà signalé au bord des grands lacs.

Chronique Locale
ET RÉGIONALE

—o—

SISTERON

Foire. — Malgré l'abaissement de la température la foire de Ste-Catherine avait attirée de nombreux étrangers.

Parmi ces étrangers se trouvait une collection de picpokets qui ont l'air de mettre Sisteron en coupe-réglée. Ils ont fait encore quelques victimes sans que la police les aient découverts.

D'autre part, il devient impossible a Sisteron d'acheter une pièce de gibier, sauf celui avarié. MM. les accapareurs locaux et extra-locaux vont les retenir hors ville ; il en est de même pour les œufs qui ont atteint le prix de 1 fr. 50 la douzaine, chose qu'on avait jamais vu jusqu'ici.

Les accapareurs achetent à prix ferme à 1 fr. 20 ou à 1 fr. 30 et laissent la latitude aux detenteurs d'en vendre ce qu'ils pourront à un prix supérieur d'où le prix de 1 fr. 50 dont nous venons de parler.

Nous savons qu'il est diffficile de prende ce monde là la main dans le sac, mais il nous semble qu'avec un peu plus de vigilance, de la part de la police, quelques exemples pourraient être donnés et servir de leçons aux autres.

Avis aux éleveurs de vers à soie. — Les états de primes sont entre les mains des payeurs ; se présenter sans retard.

Pour la ville de Sisteron se présenter à la Recette particulière.

La température en Décembre. — La météorologie du mois de décembre 1904, sera probablement caractérisée par des abaissements barométriques avec ciel nuageux couvert et tendant à la pluie, avec neige sur les hauteurs entre le 1e et le 3 ; entre le 6 et le 8 ; entre le 13 et le 15 ; entre le 22 et le 24 ; entre le 29 et la 31.

Courants atmosphériques probables sur les côtes maritimes aux environs du 5, du 11, du 18, du 25, du 31.

Les périodes du 1er au 3 ; du 13 au 16 ; du 21 au 23 ; du 27 au 31, sont critiques pour les mouvements sismiques, et favorables à des courants telluriques.

SAVON du CONGO **Parfum suave Victor Vaissier**

CARTES de Visite sur beau carton bristol et Enveloppes assorties. Grand choix de caractères.
Imprimerie TURIN. Place du Marché.

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 29 novembre, le tribunal correctionnel a rendu les jugements suivants : Grégoire Ferdinand, 15 jours de prison pour mendicité. Cet habitué des tribunaux correctionnels en est à sa 41e condamnation. Barjavel Auguste, berger, 1.040 fr. d'amende et 520 fr. de dommages-intcrêts pour délit forestier ; Briançon Gustave, propriétaire du troupeau qui a pacagé dans les bois de l'Etat, est déclaré civilement responsable et condamné aux frais.

AVIS

Le Maire prie les jeunes gens nés en 1884 domicilés à Sisteron qui ne se sont pas fait inscrire à la Mairie ou leurs parents, de le faire dans le plus bref délai pour être compris les tableaux de recensement de la classe 1904.

Très urgent.

Le Maire rappelle aux propriétaires de chiens, chevaux, voitures, velocipèdes, automobiles, qui ne sont pas soumis encore à l'impôt, qu'ils doivent en faire la declaration à la Mairie avant le 31 décembre.

Le Maire rappelle aux citoyens domiciliés à Sisteron, qui ne seraient pas inscrits encore sur la liste électorale qu'ils doivent faire les déclarations nécessaires à la Mairie avant le 31 decembre.

ETAT-CIVIL

du 26 Novembre au 3 Décembre 1904

NAISSANCES

MARIAGE

DÉCÈS

Néant.

Imprimerie-Papeterie Turin
Fournitures Scolaires et de Bureaux
PAPETERIES DE LUXE - SERVIETTES
ENCRE GARDOT ET A TAMPON

M. Rulland prévient MM. les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **Brasserie de la Méditerranée VELTEN.**

On demande un apprenti à l'Imprimerie du Journal.

P.-L.-M. — La Compagnie à l'honneur d'informer les voyageurs et expéditeurs de marchandises de grande et petite vitesses que le service des trains sur la ligne du Fayet St-Gervais à Chamonix sera suspendu à partir du 1er décembre 1904.

La date de reprise du service sera annoncée ultérieurement.

Des gares P.-L.-M. en Corse vià Nice et vià Marseille. — La compagnie P.-L.-M. d'accord avec la compagnie française de Navigation et de Constructions navales, délivre *pendant toute l'année, dans toutes ses gares,* pour les ports corses d'Ajaccio, de Bastia, de Calvi, et d'Ile-Rousse, des billets directs simples valables 8 jours, et des billets directs d'aller et retour valables 33 jours, vià Nice ou vià Marseille.

Ces billets doivent-être demandés 2 jours à l'avance à la gare de départ, un certain nombre de gares importantes les délivrent cependant à première demande.

Enregistrement direct des bagages — Franchise de 30 kg. de bagages sur le chemin de fer et de 75 kg. en 1ere classe, 60 kg. en 2e classe et 30 kg. en 3e classe sur les paquebots. Demi-place pour les enfants de 3 à 7 ans et franchise de 20 kg. de bagages sur le chemin de fer et sur les paquebots.

POUR DIGÉRER. — Romans (Drôme) le 27 janvier 1903. J'ai employé vos pilules Suisses pour guérir des maux d'estomac. Je ne pouvais plus digérer aucun aliment. Elles m'ont réussi et je vous en suis très reconnaissant. LEPAN Basile (sig. leg.) Société Hertzog, 28, rue Grammont, Paris.

Etude de Me Ch. BONTOUX
Avoué, Licencié en Droit
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE
PAR LICITATION

Il sera procédé le **mercredi vingt-un décembre** mil neuf cent quatre à deux heures après-midi à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron par devant M. Favier juge du siège à ces fins commis à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de **Saint-Geniez** canton et arrondissement de Sisteron.

PREMIER LOT

Vague au lieu dit Masséouches, d'une contenance d'environ cinquante cinq ares, cinquante centiares, confrontant du levant Boudouard Célestin, du midi et couchant la commune, du nord Vaillé Albert Numèro 226 de la Section B.

Mise à prix : **Cent** francs,
ci..... **100** francs.

DEUXIEME LOT

Maison et **jardin** au village de **Saint-Geniez**, Numéros 104, 105, 108 de la Section F, confrontant du levant rue, du midi chemin, du couchant Donadieu et du nord Collomp.

Mise à prix : **Six cents** francs,
ci..... **600** francs.

TROISIEME LOT

Pré au quartier appelé le Plan, Numéro 157 de la Section D, confrontant du levant et couchant Marius Bernard, du midi Auguste Blanc, du nord vallon du Jabron, d'une contenance d'environ six ares, soixante-dix centiares.

Mise à prix : **quarante** francs,
ci..... **40** francs.

QUATRIEME LOT

Labour au lieu dit Dessus le village Numéro 125 de la Section E, d'une contenance d'environ quatre-vingt-quatre ares, confrontant du levant et midi Blanc Paul, du couchant Bernard Louis, du nord le communal.

Mise à prix : **Deux-cents** francs.
ci..... **200** francs.

CINQUIEME LOT

Labour au lieu dit l'Adrech Numéro 147 de la Section E, d'une contenance d'environ quatre-vingt-douze ares quarante centiares, confrontant du levant et nord le communal, du midi et couchant Bernard Louis.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci..... **100** francs.

SIXIEME LOT

Labour et vague au lieu dit le Déffends Numéros 200, 203, 206, 207 de la Section D, d'une contenance d'environ un hectare huit ares cinquante centiares, confrontant du levant Laborde, du midi le communal du nord Heyriès, du couchant Mayol.

Mise à prix : **Deux-cents** francs.
ci..... **200** francs.

Ces immeubles dépendent des successions restées indivises de Joseph **Latil** en son vivant propriétaire à **Saint-Geniez**, de Henriette **Latil** en son vivant épouse Aimé **Davin** et de Alix **Latil** en son vivant épouse Louis **Turcan.**

La vente est poursuivie à la requête de Joseph **Latil** propriétaire demeurant et domicilié à **Saint-Geniez** ayant pour avoué par Me Charles **Bontoux**.

Contre : 1° Hélène **Turcan** épouse Joseph **Pras** de son mari dument assistée et autorisée demeurant et domiciliés ensemble à **Marseille** grand chemin d'Aix Numéro 114 ; 2° Claudine **Turcan** épouse Dominique **Picca** de son mari dument assistée et autorisée demeurant et domiciliés ensemble à Marseille rue de Crimée Numéro 187 ayant pour avoué Me **Suquet.**

Et encore contre : 3° Louis **Turcan** charretier demeurant et domicilié à Oraison ; 4° Marie **Latil** domestique à Sisteron ; 5° la dame Zélie **Latil** épouse Joseph **Roman** de ce dernier dument assistée et autorisée, boulanger demeurant et domiciliés ensemble à Sisteron ; 6° Albert **Davin** fermier à Sisteron 7° Jules **Davin** propriétaire demeurant et domicilié à Saint-Geniez ; 8° Aimé **Davin** agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de tuteur légal de sa fille mineure Louise **Davin,** propriétaire demeurant et domicilié à Saint-Geniez ; 9° Célestin **Davin** fermier à Ongles ; 10° Daniel **Davin** fermier à Cruis ; 11° Louise **Turcan** épouse Roman **Caillet** de son mari dument assistée et autorisée demeurant et domiciliés ensemble à Grenoble place Saint-Bruno Numéro 1, ayant pour avoué Me Charles **Bontoux.**

La vente a lieu en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de Sistsron le premier juin mil neuf cent quatre enregistré ; aux clauses et conditions du cahier des charges déposé par Me **Bontoux** au greffe du tribunal civil de Sisteron.

Elle aura lieu en présence du subrogé-tuteur de la mineure Louise **Davin** en lui dument appelé.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles **BONTOUX** avoué poursuivant la vente.

Sisteron, le 1er Décembre 1904

C. BONTOUX.

Enregistré à Sisteron le 1er Décembre 1904, folio 92 case 15. Reçu un franc 88, décimes compris.

GIMEL.

A VENDRE
à l'amiable

1er lot. — Une *propriété* labourable, quartier du Thor.

2e lot. — Une *olivette* à Mongervis.

3e lot. — Une *propriété* arrosable à Sarrebosc, complantée en vigne.

4e lot — Une *propriété* arrosable, quartier de la Beaume.

5e lot. — Une *propriété* en nature de labour, au quartier de Cot-de Catin.

6e lot. — Un bosquet situé sur le terroir de Mézien.

S'adresser à M. Jean EYSSERIC, propiétaire à Sisteron.

A Louer de Suite

CAFÉ DES NÉGOCIANTS

Pour débit de boissons ou commerce

S'adresser au bureau du Journal.

© VILLE DE SISTERON

Bulletin Financier

Le tassement qui se produisit sur les cours hier, en clôture, ne s'accentue pas aujourd'hui et le marché se montre favovablement impressionnée.

Notre 3 0|0 progresse à 98.57.

Les fonds d'Etats étrangers sont fermes.

L'extérieure, en meilleure tendances, s'inscrit à 90.60. Les fonds russes sont bien tenus 3 o|o 1891, 94.35, Le Turc en hausse, termine 88.42.

Quelques transactions au compartiment des valeurs de crédit : Comptoir d'Escompte 630 et Société Générale, en nouveau progrès à 636

Nos grands chemins profitent de certaines demandes ; Lyon 1355.

Très bien tenu, le Rio fait un nouveau pas en avant à 1560.

Les mines sud-africaines sont fermes. La New-Kaffirs, bien tenue, cote 35 fr.

A Céder de Suite

pour cause de santé

Boucherie Charcuterie

bien située et trés achalandee

S'adresser à Monsieur **Edouard BOUGEREL**, *Place de l'Horloge, Sisteron.*

Facilité pour le payement

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS, brevetés s.g.d.g.

Il est aujourd'hui universellement reconnu que certains charlatans osent prétendre guérir la hernie ! ! ! avec l'air et le beau temps ! ! ! Puisque nous parlons d'air, des personnes soi-disant « Illustres » pour mieux jeter de la poudre aux yeux du public, font miroiter par des réclames aussi bêtes que tapageuses, que la hernie peut se guérir par des Bandages pneumatiques c'est-à-dire « gonflés d'air ». S'ils étaient gonflés d'air, ils crèveraient, et le malheureux malades se trouverait exposé à l'étranglement herniaire, ce qui est mortel !

Le public intelligent s'est heureusement aperçu de la supercherie et a rejeté avec dedain cet infect et soi-disant bandage pneumatique, pour adopter avec empressement le *Bandage de M. GLASER, le plus accompli spécialiste de notre époque !*

Les Bandages de M. *J. Glaser* sont des *bandages Electriques et sans Ressorts*, se portant jour et nuit sans nulle gêne, et la Hernie disparait à tout jamais dont voici la preuve :

« Monsieur Glaser,

« Je viens vous remercier de m'avoir guéri d'une hernie trés forte qui me faisait beaucoup souffrir. J'avais usé sans résultat d'autres appareil et malgré mon âge de 62 ans, c'est votre appareils qui, sans souffrance et sans gêne, a amené celte guérison pour laquelle je viens aujourd'hui vous remercier.

« Je vous autorise dans l'intérêt des hernieux à donner toute publicité à ma lettre.

M. GIRARD, ancien maire à Laborel par Orpierre (Hautes-Alpes) 22 septembre 1903.

Sont aussi guéris par les appareils électriques, le Rhumatisme, les Maladies de l'Estomac, les Affections du Système Nerveux et l'Impuissance.

Nous engageons vivement les personnes atteintes de hernies, d'aller consulter M. *Glaser* eu toute confiance à : *Digne* le 11 Décembre, hôtel Boyer-Mistre ; à *Sisteron* le 12, hôtel Vassail ; à *Gap* le 13, hôtel des Négociant.

Le nouveau traité snr la hernie et ces maladies qui vient de paraître rendra les plus grands services à l'humanité ; pour le recevoir franco, envoyer 1 fr. en timbres-postes à *M GLASER*, spécialiste, à Héricourt (Haute-Saône).

BIBLIOGRAPHIE

Collection E. BERNARD

Viennent de paraître dans la *Petite Collection E. Bernard, soixante centimes* le nº 51 : *La Chevalière Flamberge* de Guy Vanderquand et le nº 52 : *La Petite Marquise*, de Marius Boisson.

Le nouveau roman de Guy Vanderquand, l'auteur d'*Amour Maudit*, à l'allure séduisante, piquante, charmante d'une marquise de Louis XV. — *La Chevalière Flamberge*, ou plutôt le Chevelier d'Eon, est doué d'une telle grâce et d'une tette joliesse qu'il semble une femme déguisée en mousquetaire.

A un bal masqué, où il apparait travesti en marquise, Louis XV s'éprend de la jolie fille et lui fait une cour assidue. Pour se soustraire à la fureur jalouse de la Pompadour, le chevalier est forcé de prouver à la Marquise que loin d'être son rival, il est mieux que de s'en laisser convaincre... avec preuve à l'appui,

La Petite Marquise dont parle Marius Boisson est une infortunée maitresse de Louis XV (Christine Longpré) quiconnut du souverain, surtout l'ingratitude. — Sitôt séduite, sitôt abandonnée. Il est vrai que Louis XV, royalement, la gratifia du titres de Marquise et de 500.000 livres, mais aussi d'un mari laid et bourru qui l'emmena loin de la Cour, au fond d'un vieux château de province, où elle mourut d'ennui.

Ces deux volumes sont artistement illustrés, avec une couverture exquise en couleur, et 8 gravures hors texte.

En vente, aux prix de 0 fr. 60, chez les principaux libraires, dans les bibiothèques des gares, et chez l'éditeur *E. Bernard*, 19, Quai des Grands-Augustins, Paris.

La Vie Heureuse et le Conseil des Femmes

La *Vie Heureuse* reproduit dans son numéro de Novembre la touchante lettre autographe de S. A. R. Mme la Duchesse de Vendôme qui a bien voulu accepter la présidence du grand Concours de Charité organisé par cette admirable revue que nulle idée généreuse ne peut laisser indifférence.

L'annonce des surprises sensasionnelles qu'elle prépare pour son numéro de Noël excite toutes les curiosités, et grands et petits se réjouissent par avance à l'idée des concours originaux et des prix ravissants qui leur sont promis, et le Réveillon de la *Vie Heureuse* annoncé dans ce nuuméro fait travailler toutes les imaginations.

La vie intime d'une reine-poète, Carmen Sylva souveraine de Roumanie ; les plus jolis objets d'art exposés au Salon d'Automne ; les auteurs et les interprètes de Monsieur de la Palisse, le nouveau succès des Variétés ; les chasses à courre des équipages les plus connus de France ; les cantinières dont on annonce la fin ; les bêtes préférées des gens d'esprit ; les œuvres et l'existence familiale du jeune artiste Robert Besnard ; le séjour d'un diplomate français, M. de Fontenay, à Séoul ; autant d'articles curieux, amusants, documentés et littéraires auxquels des gravures ravissantes ajoutent l'attrait de la vie même surprise dans toute son actualité.

Abonnements. Un an, France : 7 fr. — Le N 50 centimes. — Etranger : 9 fr.

Modern-Bibliothèque

Nouvelle collection Illustrée (format 24-5-17)

Impression de luxe sur papier couché

95 centimes le volume broché

(**1** fr. **50** relié toile)

vient de paraître

Céleste Prudhomat

par Gustave GUICHES

un beau volume imprimé sur papier couché, avec 65 illustrations, d'après les aquarelles de René LELONG

Grâce à son form n et à sa présentation nouv^le

MODERN-BIBLIOTHÈQUE

donne pour *95 centimes*, en 128 pages, ornées de 75 illustrations et imprimées avec des caractères aussi lisibles que ceux employés pour les livres d'usage courant, un volume in-18 à 3 fr. 50

Ont déjà paru :

LES DIABOLIQUES

Barbey D'AUREVILLY

L'INCONNU

Paul HERVIEU de l'Académie Française

PRIX DE CHAQUE VOLUME

Broché : 95 cent. (1 fr. 25 par la Poste)
Relié : 1 fr. 50 (1 fr. 90 —

Il paraît un volume au commencement de chaque mois.

ARTHEME FAYARD, ÉDITEUR
78, Boulevard St-Michel. PARIS

En vente chez tous les Libraires et dans les Gares

La carte postale L'UNIVERSELLE

Avez-vous *une photographie*, la vôtre, ou celle de vos parents, de vos enfants, de vos amis, de votre château, villa, maison, de votre cheval, chien, chat, etc.

Pour avoir sa reproduction sur *100 cartes postales*, il suffit de l'envoyer à M E. Bernard, imprimeur-editeur, Paris, avec la somme de **5** francs.

On peut aussi faire ces cartes d'après un cliché photographique, un dessin, une aquarelle ou um objet dont on désire la reproduction.

Elles peuvent être faites en carte pleine, en demi-carte, médaillon etc.

Des ordres sont exécutés au fur et à mesure de leur réception dans un délai de 15 jours ou un mois.

Les documents doivent parvenir franco, et l'envoi des cartes, ainsi que le retour des documents est à la charge du client.

Adresser les commandes :

A M. E. Bernard, imprimeur-éditeur, 14, rue de la Station, à Courbevoie.

A la Librairie E. Bernard, 29, quai des Grands-Augustins, Paris.

Aux succursales : 1, rue de Médicis.
8-9-11, Galeries de l'Odéon.

Ou par l'intermédiaire des Correspondants des Messageries Hachette, et de toutes les Bibliothèques des Gares.

Un lauréat de l'Académie française

L'*Almanach du Drapeau* que reçoivent tous les ans en hommage le Président de la République, les Ministres et les chefs de Corps paraît cette année honoré de l'approbation de l'Académie française qui lui a décerné une de ses plus importantes récompenses, un prix Montyon.

C'est la consécration définitive de cette merveilleuse petite encyclopédie qui embrasse toute la vie militaire depuis les données pratiques accumulées dans le *Memento des Connaissances militaires et maritimes* jusqu'aux articles d'une actualité saisante : l'Armée et la Marine russes, l'Armée et la Marine japonaises. Le volume débute par le Livre d'Or du courage civique avec les noms, les sauvetages et les récompenses des principaux sauveteurs de France, puis viennent des articles sensationnels : Comment on devient fort, la Poste aérienne, les Invisibles ennemis du cuirassé, le Nerf de la guerre etc., etc. L'emplacement des troupes et les tableaux explicatifs des 257 catégories d'emplois réservés aux anciens militaires ont trouvé place dans les 500 pages de ce livre unique publié par la Librairie Hachette et Cie, illustré de plus de 1600 figures et qui ne coûte que 1 fr. 50 broché ; cart. 2 fr. Edition complète : Loi de deux ans expliquée. *Petit annuaire de l'Armée française*, 3 fr. 75.

L'intérêt de cette publication s'augmente de nombreuses primes et d'une dotation de 1,200 francs pour un enfant de sous-officier et de 10,000 francs de prix répartis en 12 concours dont deux réservés l'un aux Officiers, l'autre aux Chefs de Musique.

BÉBÉ A UNE DENT !

Moment si impatiemment attendu et qui marque dans la vie d'un enfant. Il s'agit alors de prendre les soins les plus minutieux pour écarter tous les malaises communs à la dentition, les convulsions entr'autres.

Evitez ces souffrances à l'enfant en lui donnant l'**Emulsion Scott** qui, en ce cas, est absolument indispensable. L'**Emulsion Scott** prévient les tourments de la dentition et même les convulsions.

Mr. Cammas en vit la preuve, ainsi qu'il le dit en sa lettre du 2 Juin dernier et que voici.

Messieurs,—Vous savez combien est difficile pour certains enfants l'époque de la dentition. Ce fut justement le cas pour ma fillette : les souffrances subies amenèrent, en effet, d'épouvantables convulsions ; durant 14 mois, ce fut pour elle un véritable supplice. Que ne lui ai-je plus tôt donné de l'**Emulsion Scott** ; car, ô bonheur ! cette délicieuse crème d'huile de foie de morue, si douce au goût, si facile à digérer, eut vite raison du mal. Mon enfant, âgée maintenant de 3 ans, est très forte, sa mine est magnifique. L'**Emulsion Scott** a fort bien réussi.—CAMMAS.

Le Docteur ajoute : "L'**Emulsion Scott**, seule préparation consciencieusement fabriquée avec de bonne huile de foie de morue est la seule, par conséquent, sur laquelle vous puissiez compter si vous voulez guérir votre enfant."

QUE BÉBÉ L'ESSAIE !

Il la prendra aisément, ce dont vous pouvez vous assurer en nous adressant o fr. 50 de timbres contre lesquels nous vous enverrons franco un échantillon (mentionnez bien toutefois ce journal).

EMULSION SCOTT
(Delouche & Cie),
356, Rue St. Honoré, Paris.

Si vous commencez aujourd'hui à prendre l'Emulsion Scott, c'est d'aujourd'hui même que commence votre guérison.

Franco à l'essai. — Spécimen des
MONTRES et BIJOUX **TRIBAUDEAU**
G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON
livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets : Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfèvrerie, Réparations. *Gratis et Franco Tarif illustr.*
On trouve la Montre TRIBAUDEAU à la Fabrique seulement.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
SEUL VERITABLE ALCOOL DE MENTHE
Contre les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS
SOUVERAIN contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS
Se prend à la dose de quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée très chaude, dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom de RICQLÈS

La grande Marque Française des Desserts Fins.

BISCUITS PERNOT

DIJON - PARIS
LYON-MARSEILLE
BORDEAUX-LILLE
L'ISLE-s/-SORGUE
GENÈVE

(5 Usines).

GRANDS SUCCÈS.

Suprême Pernot
AMANDINE de PROVENCE
FLEUR DES NEIGES
SORBET
SUGAR PERNOT
DIVETTE
Le Pjou-Pjou
Madrigal Pernot
PETIT BEURRE GAMIN

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : **40** Centimes

SISTERON — Imprimerie TURIN

Le Gérant : PASCAL LIEUTIER.

GUÉRISON ASSURÉE DE L'ANÉMIE ET PALES COULEURS

VÉRITABLES
Pilules
DU
Dr BLAUD

UNE DES PLUS SIMPLES DES MEILLEURES ET DES PLUS ÉCONOMIQUES PRÉPARATIONS FERRUGINEUSES

Professeur BOUCHARDAT
(Form. Mag. P. 313)

Approbation de l'Académie de Médecine — 60 Années de Succès

Flacon de 100 Pilules 3 fr., de 200 Pilules 5 fr.

Les Pilules ont gravé, le nom **BLAUD**. *Les flacons ont le timbre de garantie de l'Union des Fabricants. Tout autre confectionnement ou préparation est une contrefaçon*

Dans toutes les Pharmacies et chez V. DURAND, BLAUD, A. SCIORELLI & Cie

© VILLE DE SISTERON

PLOMBERIE - ZINGUERIE - FERBLANTERIE

Albert Clément

× Rue Droite, **SISTERON** (Basses-Alpes) ×

M. CLÉMENT informe sa nombreuse clientèle qu'après d'actives recherches et d'essais multipliés, il vient de créer et mettre en vente un appareil "fumivore" dont il garantit la complète efficacité.

Le paiement n'aura lieu qu'après le succès.

Le bain d'étamage à l'étain fin, aura lieu tous les 1e jeudis du mois.

Installation d'Eau, de Pompe et d'Acétylène - Travaux de Bâtiment

Ustensiles de Ménages - Chauffage et Eclairage

Vitrerie - Alcool, Essences, Huile de Lin, Esprit de Sel

MACHINES A COUDRE

« PFAFF et MERIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF et MERIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

A L'ÉTOILE DU BONHEUR

Horlogerie - Bijouterie, - Orfèvrerie -

ÉDOUARD TURRIES

Fabricant

Ancienne Maison J. Reynier de Montlaux

66, RUE DROITE, AUX 4 COINS

— SISTERON —

Assortiment complet de Bijoux pour mariage

Bronzes d'Art et d'Objets fantaisie pour Cadeaux

Réparations garanties

Vêtements tous Faits et sur Mesure

MAISON

A. LATIL, FILS

RUE MERCERIE

SISTERON

P. SOTTANO

SUCCESSEUR

CRAVATES

BONNETERIE

CHEMISES sur MESURE

SPÉCIALITÉS DE COSTUMES POUR DAMES

30 o/o meilleur marché que partout ailleurs

ATELIER DE PEINTURE

— QU PINTO VENDÉ —

HONNORAT AINE

H. LATIL, Successeur

65, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)

M. LATIL, a l'honneur d'informer le public qu'il a acquis le fonds de peinture de *M. Honnorat ainé* et qu'il fera son possible pour contenter sa nombreuse clientèle.

On trouvera chez lui tous les articles de peinture, tels que : Laktinol, Ripolin, Vernis, Pinceaux, Colles et tous les articles pour maçon, etc., etc.

— Le tout à des prix modérés —

VITRES - GLACES - PASSE-PARTOUT
ENCADREMENTS EN TOUS GENRES
ENSEIGNES - PAPIERS PEINTS - DORURE

Horlogerie — Bijouterie — Orfèvrerie

AUBERT

Rue du Glissoir

(ancienne Maison Chrestian)

— SISTERON (B.-A.) —

ASSORTIMENT COMPLET DE BIJOUX POUR MARIAGE

Bronzes d'Art et objets de fantaisie pour cadeaux

Réparations très soignées *par M. AUBERT fils, ex-élève diplômé de l'Ecole d'horlogerie de Cluses et Lauréat des ouvriers d'art.*

— **Prix Modérés** —

ATELIER DE MARÉCHALERIE

A son commerce déjà étendu, M. **A. Roubaud**, vient d'ajouter un important, atelier de **construction** et de **réparations d'instruments et de machines agricoles** ; seul dépositaire dans l'arrondissement de **faucheuses, moissonneuses, lieuses Mac-Cornick, rateaux** à bras et pour cheval, **herses américaines, houes et charrues Brabant, charrues Américaines. charrues défonseuses, charrues vigneronnes**, etc.

On y trouve également un grand assortiment de pièces de rechange pour toutes machines n'importe quelle marque.

La maison garanti toutes les réparations dont elle se charge.

AIMÉ ROUBAUD

Rue Porte-de-Provence, Sisteron

A LOUER

JOLI PETIT MAGASIN

pouvant servir à tout commerce

A VENDRE

VITRAGES EN BON ÉTAT

s'adresser au bureau du Journal.

VINS EN GROS

Grande Baisse de Prix

Bon Vin de Table à 30 fr. l'hecto

s'adresser M, FIGUIERE, route de Noyers, Sisteron.

ON PORTE A DOMICILE

En vente à la Droguerie TURIN à Sisteron

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON